



Au Conseil communal de et à
1040 St-Barthélemy

St-Barthélemy, le 24 février 2025

Préavis municipal N° 01/2025
Relatif au réaménagement de la place de jeux à la rte du Collège 32



Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

1 Préambule

Depuis plusieurs années, la mise en conformité de l'espace de jeux public fait partie des priorités de la Municipalité.

L'objectif du projet est le renouvellement et la remise en conformité de la place de jeux, vu son état critique, pour répondre aux exigences en termes de sécurité, mais également d'offrir une place de jeux moderne et de qualité. De plus, la Municipalité souhaite mettre à disposition de chacun (enfants, adolescents, parents, grands-parents, mamans de jour etc.) un endroit convivial.

2 Historique

En avril 2023, après le passage de spécialistes des entreprises Real sport et Bimbo, nous avons dû démonter la structure de jeux avec la balançoire, cette dernière n'étant plus aux normes actuelles (normes BPA) et par conséquent dangereuse pour les enfants. Le revêtement au sol ayant bougé et les matériaux ayant durci, ceux-ci sont insuffisants pour l'absorption en cas de chute. De plus, les distances entre les différents engins ne sont pas réglementaires à l'usage.

En mai 2024, pour donner suite à plusieurs demandes de citoyennes et citoyens, nous avons poussé la réflexion plus loin, à savoir un réaménagement complet de cette place. En effet, en plus de la vétusté des jeux, l'accès à la place est difficile pour les poussettes, voire impossible pour les personnes à mobilité réduite.

En décembre 2024, à la demande de l'association St-Barth Bouge, un comité a été constitué dans le but d'accompagner le développement d'initiatives locales. Ce groupe de travail, organisé selon une approche participative et inclusive, regroupe des représentants d'enfants et de parents du village, d'un membre de la Direction Générale de la Jeunesse (DGJ) du canton, ainsi qu'un représentant de l'association St-Barth Bouge. La municipalité est également représentée par une délégation présente lors des échanges.

3 Projet

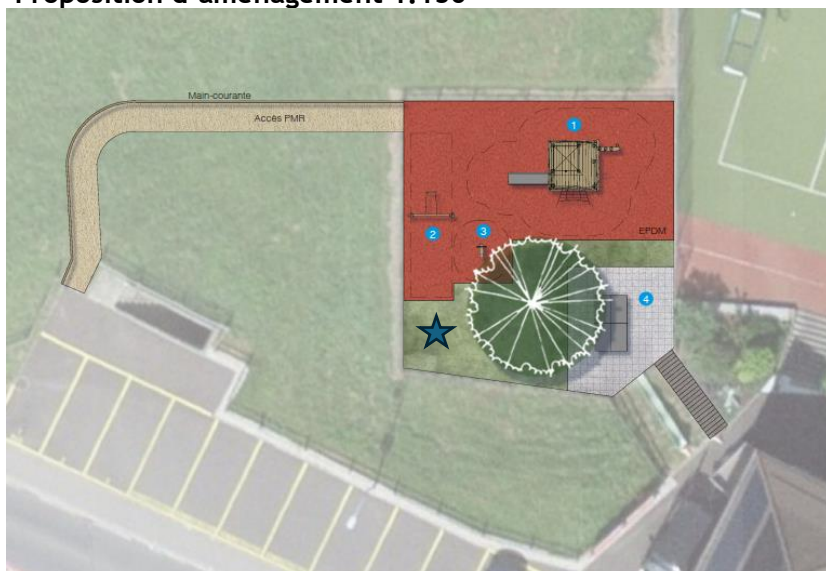
À l'issue de nos divers échanges, nous avons conclu qu'il était essentiel de créer un véritable espace de rencontre pour tous. La place de jeux proposée a été conçue pour être attrayante non seulement pour les jeunes enfants, mais aussi pour les adolescents. Nous avons veillé à ce que cet espace soit optimisé dans son ensemble, permettant ainsi aux utilisateurs de circuler aisément entre les différentes installations de jeux. Dans cette optique, la configuration du terrain a été soigneusement intégrée à notre réflexion.

De plus, nous avons privilégié une approche respectueuse de l'environnement pour le choix des nouveaux jeux et de ses revêtements. Nous avons retenu des jeux en bois de robinier massif, provenant pour la plupart de forêts suisses ou européennes. Un bois très résistant, dur, qui a naturellement des propriétés qui le rendent quasiment imputrescible et qui n'a donc pas besoin de traitement après coup. Il prend au fil du temps une patine grise argent jusqu'à anthracite et s'intègre harmonieusement dans l'environnement. Son aspect naturellement courbé, rond est agréable au toucher. Une zone de pique-nique et une table de ping-pong viendront compléter cet aménagement.

Pour information, une rencontre sur site avec la DGE, représentée par l'inspecteur forestier, a confirmé que la bande verte de 10 mètres depuis la lisière n'est pas constructible. En conséquence, nous ne pouvons pas dépasser la zone actuelle. Toutefois, nous avons la possibilité d'utiliser la bande verte pour aménager le chemin d'accès, à condition de démontrer qu'il n'existe pas d'autres solutions viables pour cet emplacement.

L'accès au nouvel espace sera assuré par un chemin respectant les normes en vigueur, avec une pente ne dépassant pas 6 %. Un garde-corps sera installé en contrebas pour garantir la conformité aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Cette configuration permettra aux familles avec poussettes et aux personnes à mobilité réduite d'accéder plus facilement à cette zone de rencontre.

Proposition d'aménagement 1:150



1. Château
2. Balançoire
3. Bascule
4. Table de ping-pong
- ★ Zone pique-nique

4 Coûts des travaux prévus

Travaux préliminaires	CHF		27'270.00
· Installation de chantier	CHF	4'000.00	
· Démontage et démolition	CHF	1'050.00	
· Infrastructures et fondations	CHF	20'720.00	
· Remis en état des alentours	CHF	1'500.00	
Constructions	CHF		8'120.00
· Socles et fondations	CHF	3'500.00	
· Socles pour engins de sport	CHF	4'620.00	
Superstructure	CHF		24'338.50
· Dallage non carrossable	CHF	347.50	
· Surface minérale	CHF	681.00	
· Revêtement synthétique en granulés	CHF	18'910.00	
· Divers et travaux accessoires	CHF	3'250.00	
· Surveillance et protection durant le séchage	CHF	1'150.00	
Equipement pour sports et loisirs	CHF		36'636.00
Main courante	CHF		3'680.00
Coût total HT			100'044.50
Divers et imprévus (10 %)			10'004.45
TVA 8.1 %			8'913.96
Coût total TTC	CHF		118'962.91
Coût total TTC arrondi	CHF		119'000.00

À savoir, la table et les bancs pour la zone de pique-nique pourraient être fournis à titre gracieux soit par la Fondation de probation, soit par la Protection civile.

5 Financement

Le financement de ce projet sera pris en charge exclusivement par la vente des actions de la Romande Energie.

Cet investissement doit être amorti sur une durée de 10 années conformément aux durées prévues selon le MCH2 applicables dès le 1er janvier 2024.

6 Procédure d'autorisation

Le projet fera l'objet d'une enquête publique, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) du 4 décembre 1985.

7 Conclusion

La Commune de St-Barthélemy ne dispose d'aucun autre emplacement de cette taille libre de construction et situé dans une zone compatible afin d'aménager une place de jeux.

Nous tenons à relever que notre commune compte 183 enfants de moins de 18 ans à ce jour. Son emplacement à côté du terrain multisport est idéal et permet de réunir plusieurs classes d'âges sur une zone de détente et de loisirs.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité de St-Barthélemy vous prie, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE ST-BARTHELEMY

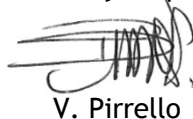
- vu le préavis municipal N° 01/2025 du 24 février 2025,
- ouï les rapports des commissions désignées pour étudier le présent préavis,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- D'accorder à la Municipalité un montant de CHF 119'000.00 TTC pour le réaménagement de la place de jeux sise à la route du Collège 32, montant amorti sur une durée de 10 ans ;
- de financer cette opération par le fonds de réserve pour la rénovation du patrimoine communal qui sera créé lors de la vente des actions de Romande Energie.

Au nom de la Municipalité

La Syndique :



V. Pirrello



La secrétaire :



S. Barbosa

Responsable du préavis :

Mme Burdet, municipale
M. Angelini, municipal

Séance de la Commission des finances :

Mardi 11 mars 2025, 19h30,
salle polyvalente de l'administration communale

Séance de la Commission technique :

Mardi 11 mars 2025, 20h00,
salle polyvalente de l'administration communale

Préavis traité par le Conseil communal :

Lundi 7 avril 2025